

La Lettre du Maire

Commune de Breuil-le-Vert

N° 86 AVRIL 2026

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Vendredi 20 mars, à la salle des fêtes, le nouveau Conseil municipal a été officiellement installé. Composé de 23 membres, dont 10 nouveaux visages, il incarne à la fois le renouvellement et la continuité de l'engagement communal.

Dans une atmosphère empreinte de solennité, cette première séance a permis l'élection de Monsieur le Maire ainsi que celles de 3 Maires-Adjointes et de 2 Maires-Adjoints appelé(s) à l'accompagner dans l'exercice des responsabilités au service de la commune.

Soucieuse de donner tout son sens à la citoyenneté dès le plus jeune âge, la municipalité a souhaité associer les élèves de CE2, CM1 et CM2, dans le cadre de l'enseignement moral et civique inscrit dans leur programme. Les familles ont ainsi été invitées à assister à cette séance, permettant aux enfants de vivre concrètement un moment fort de la vie démocratique locale.

Beaucoup de familles ont répondu à l'invitation, contribuant à une belle affluence : plus de 150 personnes étaient réunies pour l'installation du nouveau conseil municipal. Une participation remarquable, qui témoigne de l'intérêt porté à la vie municipale.

Entre premiers engagements pour certains et passage de relais pour d'autres, cette installation marque une nouvelle étape au service de la commune. En 1^{er} plan, on note la présence de Manon Tirano, benjamine du Conseil Municipal, qui reçoit le vote de Matthieu Reydellel âgé de tout juste 18 ans qui a voté pour la 1^{ère} fois. Focus particulier aussi sur Christian Verscheure qui après 3 mandats à Clermont et 3 mandats à Breuil-le-Vert a décidé de se retirer de la vie politique locale. Merci à lui pour toutes ces années au service du bien public.



Je salue l'arrivée et l'installation de cette nouvelle équipe qui va m'accompagner tout au long de ce mandat.

Merci à eux pour leur engagement. Je renouvelle également tous mes remerciements à vous tous pour la confiance que vous nous avez une fois de plus témoignée. Vous trouverez en page 3, les photos de l'ensemble des conseillères municipales et des conseillers municipaux.

Jean-Philippe VICHARD
Maire de Breuil-le-Vert

Sommaire

Le mot du Maire.....	1
Élection des Maires-Adjoint(e)s.....	2
Vos élus.....	3
Tri à la source des biodéchets	7
Expression libre	7
Situation des travaux en cours.....	8
Horaires d'ouverture - Contact.....	8

CAHIER SPÉCIAL CCAS

Le mot de la Vice-Présidente.....	4
Les Allocations.....	5
Les Ateliers.....	6
L'Agenda du CCAS.....	6

Élection des Maires-Adjoint(e)s



» L'élection des Maires-Adjoint(e)s s'est tenue le vendredi 20 mars, dans le prolongement immédiat de l'élection du Maire.

Lors de ce premier conseil municipal, 3 Maires-Adjointes et 2 Maires-Adjoints ont été élu(e)s.



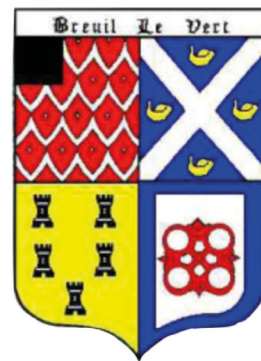
Pour toute question relevant des domaines de compétence précisés dans le tableau ci-contre, prendre contact avec la mairie au 03 44 78 35 00 afin de convenir d'un rendez-vous avec la Maire-Adjointe ou le Maire-Adjoint concerné(e).

Aliette BALSALOBRE	Relations école, délégataire ILEP et communication
Jean-Guy BRUYER	Suivi des chantiers de voirie et environnement
Muriel MATIFAS	Associations, CCAS, logement, affaires sociales
Olivier STRUBBE	Suivi des chantiers de travaux des bâtiments, technologies numériques
Bernadette BEUVRIER	Suivi du budget, suivi administratif, veille juridique, gestion des cimetières

VOS ÉLUS



Jean-Philippe VICHARD
Maire



Alette BALSALOBRE
Maire-Adjointe



Jean-Guy BRUYER
Maire-Adjoint



Muriel MATIFAS
Maire-Adjointe



Olivier STRUBBE
Maire-Adjoint



Bernadette BEUVRIER
Maire-Adjointe



Stéphane CHAPEROT
Conseiller municipal



Céline GRENIER
Conseillère municipale



Christophe HERICHER
Conseiller municipal



Rolande OUDAILLE
Conseillère municipale



Anthony PARMENTIER
Conseiller municipal



Manon TIRANO
Conseillère municipale



Sébastien PEREZ
Conseiller municipal



Myriam MARTEL
Conseillère municipale



Mohammed AMARI
Conseiller municipal



Laëtitia NICE
Conseillère municipale



Christophe DECOURTRAY
Conseiller municipal



Elisabeth DARDARD
Conseillère municipale



Guillaume GLÉVAREC
Conseiller municipal



Corinne GAUTIER
Conseillère municipale



Luc DURET
Conseiller municipal



Aurore ROUSSELLE
Conseillère municipale



Alexandre POLLION
Conseiller municipal



Corinne LUCO
Conseillère remplaçante



Rémi COUSYN
Conseiller remplaçant

Les CCAS, piliers de l'action sociale de proximité



- » Après 37 années de mandat, Christian Verscheure a quitté ses fonctions d' élu pour de nouvelles aventures. Cet engagement de longue durée témoigne d'un **dévouement exemplaire** et d'un attachement profond aux valeurs de **solidarité, d'écoute et de service public**.
- » Tout au long de ces années, Christian a œuvré avec constance et discrétion au service des habitants, en particulier les plus fragiles. Son investissement, sa disponibilité et sa connaissance fine des réalités locales ont largement contribué à faire du CCAS un acteur essentiel de la cohésion sociale sur la commune.

- » Apprécié pour son sens de l'humain, son sérieux et son engagement sans faille, **Christian Verscheure** laisse derrière lui une empreinte durable et le souvenir d'un élu profondément attaché à l'intérêt général.
- » L'ensemble des membres du CCAS tient à lui adresser ses **remerciements les plus sincères** pour ces 37 années de service et lui souhaite une nouvelle étape de vie riche, sereine et pleinement méritée.



- » Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Breuil-le-Vert joue un rôle essentiel dans la vie locale en plaçant la solidarité, l'écoute et l'accompagnement au coeur de son action. Véritable relais de proximité, le CCAS agit au quotidien pour soutenir les habitants les plus fragiles, quels que soient leur âge ou leur situation, en leur apportant des réponses adaptées et humaines.
- » Grâce à l'engagement des élus, des agents et des partenaires, le CCAS de Breuil-le-Vert développe des actions concrètes en faveur de l'aide sociale, de la prévention, du maintien du lien social et de l'accès aux droits. Il œuvre avec discrétion et bienveillance pour lutter contre l'isolement, accompagner les familles, soutenir les seniors et favoriser l'inclusion de tous.
- » Tout au long de l'année, le CCAS a proposé des actions conviviales et solidaires, témoignant de son engagement constant en faveur du lien social, du partage et de la participation citoyenne.
- » Le 19 janvier, le traditionnel repas des aînés, préparé par l'espace Saint-Géran a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance chaleureuse et festive. L'événement a été rythmé par les prestations de l'orchestre Archipel, offrant un moment musical apprécié de tous. La présence exceptionnelle du magicien Raphaël Tartaglione, membre de l'équipe de France de magie a su émerveiller l'assemblée par son talent et sa proximité avec le public.
- » Le 25 juin, l'opération "Nettoyons la nature" en par-

tenariat avec l'ILEP mais également les associations de Breuil-le-Vert s'est déroulée sous une météo ensoleillée. Malgré les conditions estivales, les participants se sont mobilisés avec enthousiasme pour contribuer à la préservation de l'environnement, illustrant un bel esprit citoyen et intergénérationnel.

- » Le 3 septembre, la dictée des aînés s'est tenue dans une atmosphère studieuse et conviviale, sous le regard bienveillant de Jean-Pierre Rousselle. Ce moment de partage autour de la langue française a permis de stimuler la mémoire tout en favorisant les échanges et la convivialité.
- » Enfin, les 18 et 19 décembre, la distribution des colis de Noël à la salle des fêtes a marqué un temps fort de solidarité. Cette attention particulière, très attendue par les bénéficiaires, a permis d'apporter chaleur humaine et réconfort en cette période de fêtes.
- » À travers ces actions, le CCAS réaffirme son rôle essentiel de proximité, de solidarité et d'animation sociale, au service de tous les habitants.

Le CCAS de Breuil-le-Vert reste à vos côtés. Je peux vous recevoir en prenant rendez-vous auprès du secrétariat, tous les soirs après 18h00 et le samedi matin.

Chères Brétuvélières, chers Brétuveliers, prenez soin de vous.

Muriel MATIFAS, Maire-Adjointe
Vice-Présidente du CCAS

LES ALLOCATIONS

Aide informatique



Une allocation de **150€** (sans condition de ressources) pourra être versée en échange d'une aide apportée aux aînés de la commune pour l'initiation ou le perfectionnement à l'informatique et aux multimédias pour une durée de 10 heures (à réaliser sur une période de 3 mois maximum).

Allocation Naissance



Une naissance est toujours un évènement heureux au sein de la famille. Afin de bien accueillir nos nouveaux nés, le CCAS de Breuil-le-Vert offre un remboursement de **50 €** d'une facture émanant d'un photographe ou d'une enseigne de vêtements et puériculture pour les familles présentes à la cérémonie des bébés.

Allocations sous conditions de ressources

(voir conditions d'attribution sur le site de la mairie)

Allocation Chômage/RSA



Le CCAS de Breuil-le-Vert met en place une allocation chômage pour aider les habitants en perte d'emploi. Cette aide vise à apporter un soutien financier aux demandeurs d'emploi en difficulté. Une allocation de **150 €** est accordée aux personnes bénéficiant du RSA. Merci de fournir une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi auprès de France Travail ou de fournir une attestation de la CAF pour le RSA.

Allocation invalidité

(à partir de 69 ans)



Cette allocation de **100 €** est versée aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80%. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter le quotient familial et il suffira de présenter votre relevé d'imposition 2024 délivré en 2025 pour pouvoir bénéficier de cette allocation ainsi qu'une photocopie de votre carte d'invalidité.

Allocation Collégiens



Afin de soutenir les familles dans les dépenses liées à la rentrée scolaire, le CCAS de Breuil-le-Vert propose un **remboursement de 60 €** pour l'achat de fournitures scolaires uniquement.

L'attribution de cette aide sera versée sur présentation de la facture. Nous vous remercions de fournir un certificat de scolarité de l'année en cours.

Allocation 16/22 ans



Cette allocation permet à un jeune d'obtenir une **allocation de 250 €** euros en échange de 20 heures effectuées au sein de la collectivité. Sous l'œil d'Elisabeth DARDARD et de Rolande OUDAILLE, vous apporterez une aide citoyenne à l'entretien des cimetières et vous serez également accompagné par les services techniques de la commune. Cette action aura lieu pendant les vacances de la Toussaint (19 octobre au 31 octobre 2026). 12 places seulement. Une liste d'attente sera établie si nécessaire.

Allocation de Solidarité (à partir de 69 ans)



Proposition N° 1

80 € en fonction de votre revenu fiscal de référence.

OU

Proposition N° 2

200 € sur présentation d'une facture provenant d'une association ou d'une entreprise d'aide à la personne (heures de ménage ou jardinage).

Allocation de Télé-Assistance **Ça peut vous sauver la vie** (à partir de 69 ans)



Ce dispositif a pour but de permettre aux plus fragiles d'être secourus rapidement en cas de chute ou de danger. Le CCAS vous apporte une aide de **80 €** afin que vous puissiez vous équiper de ce dispositif. Partenaire du Conseil Départemental, nous pouvons vous aider dans la constitution du dossier. **Comment ça fonctionne ?**

Une télécommande en médaillon qui peut être portée en collier ou en bracelet et un transmetteur relié à la prise téléphonique. Il suffit d'appuyer sur la télécommande de votre collier ou bracelet selon votre dispositif ou d'appuyer directement sur le transmetteur pour déclencher une aide. Si besoin, une équipe de pompiers ou du SAMU vous sera envoyée.

Le formulaire de demande est disponible en mairie.

LES ATELIERS

Atelier Gym Douce

» Cet atelier est organisé en collaboration avec l'association **Le Carrefour De l'Amitié**. L'activité se déroule à la salle des fêtes du Grand-Air tous les jeudis entre septembre et juin. Vous pouvez prendre contact avec Christian VERSCHEURE au 03 44 78 35 00 ou bien vous connecter sur le site de la mairie.



Aide aux courriers et aux démarches administratives

» Le CCAS de Breuil-le-Vert, en partenariat avec Michelle VERSCHEURE, propose une aide à la rédaction de courriers pour les habitants qui en ont besoin. Qu'il s'agisse d'un courrier administratif, d'un dossier ou d'un courrier personnel, Michelle VERSCHEURE vous accompagne avec bienveillance pour formuler vos demandes de manière claire et efficace. Vous pouvez la solliciter en la contactant au 07.83.83.79.48. Je lui adresse mes sincères remerciements dans cette tâche qu'elle exerce avec gentillesse.

Rappelons également que le CCAS a mis en place cette année l'atelier sénior au volant les 27 et 28 avril pour les personnes âgées de plus de 69 ans. Cet atelier est destiné à revoir ou à découvrir le code de la route et ses nouvelles règles. Toutes les places ont rapidement été occupées. Cet atelier est reconduit cette année.

L'AGENDA DU CCAS

- » **Dictée des aînés** : En 2026, la dictée aura lieu le **mercredi 2 septembre 2026** de 10h30 à 12h00 à la salle des fêtes du Grand-Air. Cette matinée se conclura par un moment de convivialité.
- » **Le colis de nos aînés** sera distribué les **16 et 17 décembre 2026** par les élus, les membres de la commission CCAS et quelques bénévoles attachés à nos valeurs. Cette distribution se déroulera à la salle des fêtes du Grand-Air.
- » **Le repas des aînés** aura lieu le **dimanche 17 janvier 2027**... À vos agendas.



Tri à la source des biodéchets

» Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets a été généralisé et concerne tous les professionnels et particuliers. Ainsi plus aucun produit biodégradable ne doit aller dans la poubelle des ordures ménagères (déchets de repas, etc). Par conséquent, il appartient aux collectivités qui ont la compétence "traitement des déchets" de tout mettre en œuvre pour traiter ces déchets et leur éviter l'enfouissement et/ou l'incinération. En pratique, quels sont les biodéchets à traiter ?

Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'égavage et de l'abattage d'arbres et de haies. Pour ces produits, les solutions sont déjà connues (compostage, enlèvements des déchets verts par les éboueurs, apport à la déchèterie).

Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés. À ce jour, ces biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, le trier présente de nombreux bénéfices. C'est ainsi que chacun doit composter et à ce titre la Communauté de Communes a acheté pour 200.000 € de composteurs mis gratuitement à disposition des particuliers qui le demandent. Ensuite pour les immeubles collectifs, plusieurs PAV (Points d'Apports Volontaires) ont été mis en place dans la commune.

Celui installé devant le n°32 rue des Charpentiers a été déplacé sur la place Skuratko. Le 2^{ème} est positionné chez Oise Habitat, rue des Grives.



Expression libre



ERREURS DE TRI

Nous rencontrons de plus en plus de problèmes avec les bombes de protoxyde d'azote car elles représentent un risque d'explosion et de détérioration des matériels de collecte sans parler de la détérioration des incinérateurs des centres de tri. Ne les jetez pas dans votre sac de tri. Vous devez les déposer en déchèterie.

D'ailleurs, faut-il le rappeler ? Les sacs jaunes fournis par la Communauté de Communes sont exclusivement utilisés pour les emballages donc pas de gravats, pas de bombes aérosols comme le montre la photographie jointe.



L'équipe de Jean-Philippe VICHARD
Retrouvez-nous sur notre page Facebook : VEABLV
Contact : veablv@orange.fr

Situation des travaux en cours

- » Rue de Béthencourt, les travaux d'enfouissement se poursuivent sous la maîtrise d'œuvre du SE60 (Syndicat de l'Énergie de l'Oise). Au mois de juin, la Communauté de Communes entreprendra des travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable. Puis interviendront les travaux de reprise de chaussée. Pour l'instant, tout se passe conformément au planning.
- » Toujours dans le cadre de l'entretien de notre patrimoine, les travaux sur le théâtre de verdure sont terminés. Les gradins ont nécessité d'être reprofilés et la piste périphérique a fait l'objet d'une totale rénovation pour le plus grand plaisir notamment des enfants qui l'utilisent pour l'apprentissage du vélo.
- » Les travaux de la halle avancent. L'édification du local intégrant buvette, stockage de matériel et toilettes publiques est en cours. Suivront ensuite les travaux de construction de la scène et de la piste de danse. Nous arrivons dans la dernière ligne droite.



LUNDI

08 h30 à 11 h45
13 h30 à 17 h30

MARDI

08 h30 à 11 h45
13 h30 à 17 h30

MERCREDI

08 h30 à 12 h00

JEUDI

08 h30 à 11 h45
13 h30 à 17 h30

VENDREDI

08 h30 à 11 h45
13 h30 à 17 h00

Vous serez reçus sur rendez-vous par M. le Maire ou ses Maires-Adjoints(es) en fonction du sujet. Pour toutes questions ou demandes, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



Flashez-moi !
pour plus
d'informations



MAIRIE DE BREUIL-LE-VERT

8 rue du Moulin - 60600 Breuil-le-Vert
Tél. : 03 44 78 35 00
Secrétariat : accueil@mairieblv.fr
Site internet : www.mairie-breuil-le-vert.fr

Retrouvez l'actualité de la mairie,
sur notre page Facebook :
Mairie de Breuil-le-Vert

Directeur de la publication : Jean-Philippe VICHARD - **Rédactrice en chef :** Aliette BALSALOBRE
Mise en page et impression : SMI - Clermont (Oise) - **Avril 2026 n°86** - **Crédits photos :** Droits réservés